

leurs produits

- Encourager les initiatives pédagogiques auprès des plus jeunes
- Réussir le pari d'un Salon intéressant à la fois les professionnels, les scolaires et le grand public
- Montrer l'impact économique, environnemental et structurant de l'agriculture locale
- Rapprocher les urbains du monde agricole et rural
- Valoriser l'agriculture du territoire.

Pour cette troisième édition, la gouvernance du projet est organisée autour d'un :

Comité de pilotage

Composé de représentants du Département des Bouches-du-Rhône, de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence – Territoire du Pays Salonnais, du Pays d'Arles, de l'Institut National d'études Supérieures Agronomiques de Montpellier SUPAGRO, de la ville de Salon-de-Provence.

Il oriente, suit et valide l'organisation du Salon en lien avec la Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône, maître d'œuvre de la manifestation.

Convention de partenariat

Dans ce cadre, il est proposé de formaliser et de détailler dans une convention ci-annexée :

- la gouvernance du projet,
- les engagements de la Chambre d'agriculture désignée maître d'œuvre,
- les participations financières des partenaires au titre desquelles le Pays d'Arles contribue à hauteur de 55 000 €.

Budget de la 3^{ème} édition du Salon

DEPENSES	en euro TTC	RECETTES	en euro TTC
CREATION IDENTITE VISUELLE	6 300 €		
COMMUNICATION ET ACHATS D'ESPACES	151 296 €	Conseil Départemental	245 000 €
Organisation de la communication et de la promotion (proposition et conception de supports de communication, achat et gestion des espaces publicitaires)		Métropole	160 000 €
Relation presse		Pays d'Arles	55 000 €
Conception et fabrication de supports sur site			
ORGANISATION ADMINISTRATIVE, TECHNIQUE, LOGISTIQUE ET SECURITE DU SALON	209 773 €	Crédit Agricole	25 000 €
Aménagement des structures (tente accueil, tentes exposants, tentes animations...)		GROUPAMA	10 000 €
Fourniture technique (sonorisation, électricité, eau, ...)			
Gestion des flux (humains, des véhicules ...) hygiène, sécurité		Exposants	50 000 €
ORGANISATION ADMINISTRATIVE TECHNIQUE, LOGISTIQUE ET SECURITE DU POLE ANIMAUX	42 564 €		
Fourniture en animaux et soins			
Aménagement et mise en sécurité des espaces animaux			
ANIMATION DU SALON	52 104 €		
Animations spécifiques			
Animateurs			
Sécurité	50 000 €		
Suivi du dossier - organisation - Chambre d'agriculture	112 350 €	Auto financement CA13	79 387 €
TOTAL	624 387 €	TOTAL	624 387 €

Je vous propose donc, mes chers collègues, de bien vouloir :

- 1° - **VALIDER** les termes de la convention ci-annexée ;
- 2° - **APPROUVER** le plan de financement présenté ;
- 3° - **ACCEPTER** le versement à la Chambre d'Agriculture 13 d'une participation du Pays d'Arles à hauteur de 55 000 € ;
- 4° - **AUTORISER** Monsieur le Président du PETR du Pays d'Arles à signer la convention de partenariat établie entre la Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône et le PETR du Pays d'Arles ;
- 5° - **PRÉCISER** que les crédits destinés au financement des dépenses liées à ce projet sont inscrits au budget de l'exercice 2018.

LA DELIBERATION SOUMISE AU VOTE EST ADOPTEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES

Le Président

